

ACCÉLÉRATION DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CRÉDITS BANCAIRES  
**LE MINISTRE DES FINANCES  
INSTRUIT LES BANQUES**

Page 4

**MOSTALAND**

**10 PERSONNES  
BLESSÉES DANS  
UN ACCIDENT  
DE MANÈGE**

Page 16

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 4199 | Dimanche 21 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BILAN CORONA ALGÉRIE**

**164 NOUVEAUX  
CAS  
ET 4 DÉCÈS  
EN 24 HEURES**

Page 5

**LIBÉRATION DE DÉTENUS**

**LE GESTE FORT  
DE TEBBOUNE**

● Des décisions importantes  
annoncées par le Président

● Des partis politiques saluent  
les décisions du chef de l'État

Page 3



DISCOURS À LA NATION

# Des décisions importantes annoncées par le Président Tebboune

*Dans son discours à la Nation, jeudi soir, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé plusieurs décisions importantes...*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le chef de l'État a également fait état d'autres décisions à venir dans le cadre du changement radical, revendiqué par le hirak "authentique béni", et ce à travers "des solutions institutionnelles et pérennes".

"Je m'adresse au peuple, une année après mon élection à la magistrature suprême du pays, à la faveur du grand honneur qu'il m'a fait en plaçant en moi sa confiance, le 12 décembre 2019", a déclaré le président de la République à l'entame de son discours avant de parler de sa maladie et de son rétablissement. Evoquant la commémoration de la journée du Chahid, le chef de l'État a rappelé les sacrifices des chouchouhada pour "une Algérie indépendante, gérée par ses enfants", estimant que "les enseignements de ces sacrifices prennent aujourd'hui tout leur sens au regard de ceux qui n'hésitent pas à vendre au plus bas prix cette patrie, si précieuse".

Par la même occasion, le Président Tebboune a remercié les Algériens pour "leur participation et accompagnement à tous les chantiers ouverts ensemble, dont le plus grand a été, dès le début du mandat présidentiel, le changement des modes et pratiques de prise en charge sociale des citoyens, en souffrance, durant des années, sans que personne ne prenne leur défense".

A ce propos, il a déclaré : "Malgré les difficultés financières suite à la baisse des cours du pétrole et l'impact de la pandémie du nouveau coronavirus, j'ai décidé le relèvement du Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000, une décision qui n'a pas été prise durant des années, et j'ai honoré l'engagement, pris lors de ma campagne électorale, d'exonérer les salaires inférieurs à 30.000 DA, laquelle a profité à quelque 6,5 millions d'Algériens".

L'objectif de toutes ces décisions "est de faire profiter les Algériens de l'argent qui était détourné à travers la surfacturation et l'investissement dans des pays étrangers", a-t-il assuré.

Evoquant la pandémie sanitaire, il a tenu à rendre hommage aux Algériens pour "leur patience, sens de sacrifice et discipline, qui ont favorisé une harmonie dans la lutte contre le virus", mettant en avant "leur confiance qui a permis la gestion adéquate de la situation, la protection de l'armée blanche et la mobilisation de tous les moyens pour la prise en charge médicale des citoyens".

Il s'est dit, également "fier" de la solidarité témoignée à la population de la wilaya de Blida, une fois déclarée premier foyer de ce virus, estimant que cette solidarité "réflète la véritable image des Algériens ainsi que leur

noblesse d'âme et générosité".

Dans le même sens, Tebboune a exprimé ses remerciements aux Algériens pour leur patience vis-à-vis des mesures prises pour juguler la propagation du coronavirus, "des mesures qui avaient fait l'objet de critiques à l'étranger mais qui sont aujourd'hui suivies, et nous en sommes fiers", a-t-il ajouté soulignant le recul du nombre des contaminations.

Le président de la République a abordé, par ailleurs, la campagne de vaccination anti-Covid-19, faisant état d'un "accord avec nos amis Russes pour la production en Algérie du vaccin +Sputnik V+ dans 6 à 7 mois".

A l'adresse des "sceptiques", le Président Tebboune a répondu que "la fabrication de vaccins n'est pas une nouveauté pour l'Algérie. Dans 6 à 7 mois, le vaccin sera produit dans notre pays et nous pourrions en bénéficier et faire bénéficier nos frères Africains", a-t-il affirmé.

## Une bataille économique, une autre institutionnelle

Le chef de l'État a également évoqué une "autre bataille", celle liée à une récession "dépassant les 80 %" de l'économie mondiale en raison des répercussions de la pandémie Covid-19, qui a également impacté l'économie nationale.

Il a affirmé, dans ce cadre, que les "mesures que nous avons prises, notamment de solidarité, d'aide et d'atténuation de l'incidence de la crise sur les opérateurs économiques, ont permis de surmonter cette conjoncture au moindre préjudice".

Soulignant que le temps était venu de se lancer dans "l'édification de l'économie et de l'investissement", le Président Tebboune a rappelé avoir rencontré des investisseurs qu'il a exhorté à "adhérer à la stratégie tracée pour la relance de l'économie et l'investissement créateur d'emploi et de richesses, en s'écartant de l'économie fourvoyée, axée par le passé sur l'importation et la surfacturation".

Soulignant, par ailleurs, l'impératif d'accorder un grand intérêt "aux jeunes innovateurs dans l'économie nationale", relevant que "c'est dans ce sens que s'est inscrit la création de deux départements ministériels dédiés à cette frange et d'un fonds national pour le financement des startups et des micro-entreprises".

Non moins importante que la bataille économique, "la bataille institutionnelle" a été longuement développée par le président de la République. "Nous avons mené la bataille du changement des textes et des institutions, comme la revendiqué le hirak béni et authentique du 22 février 2019", a-t-il dit, dans ce cadre, ajoutant que le changement radical "ne peut être concrétisé qu'à travers des nouvelles lois et institutions".

Il citera, à cet égard, la révision de la Constitution "dans laquelle nous avons inclus toutes les revendications du hirak", un texte, a-t-il dit, qui "consacre la liberté absolue, tant individuellement

que collectivement, la déclaration suffit désormais pour créer des partis et des associations".

"Nous nous sommes aussi attelés à organiser la société civile en lui donnant la parole pour qu'elle soit efficace et partie intégrante de l'État", a ajouté le Président Tebboune, assurant la société civile "marginalisée par le passé, fera entendre sa voix à l'avenir".

Abordant "les changements apportés par la Constitution et palpables pour le citoyen", le chef de l'État a cité la limitation des prérogatives du président de la République et la consolidation des pouvoirs des élus, notamment au niveau du Parlement.

A ce titre, le Président Tebboune a annoncé sa décision de "dissoudre l'Assemblée populaire nationale (APN) pour passer, de suite, à des élections où l'argent, sale ou pas, n'aura point de place, des élections qui ouvriront la voie aux jeunes", exhortant ces derniers à "investir les institutions politiques à la faveur des encouragements de l'État, et ce à travers la prise en charge d'une grande partie du financement de leur campagne électorale".

Pour le chef de l'État, l'implication des jeunes dans la vie politique "permettra d'injecter du sang neuf dans les organes de l'État et le Parlement, qui en étant les yeux et la voix du peuple ne souffrira d'aucun discrédit". Le Président Tebboune a tenu à réaffirmer, dans ce sens, que "le Parlement sera élu sous le contrôle de l'Anie dans les prérogatives de laquelle n'intervient ni les présidents des APC ni les walis (...), ni même le président de la République". D'autre part, le Président de la République a évoqué "le deuxième anniversaire du hirak authentique béni, un hirak qui a épâté tous les pays et sauvé l'Algérie d'une tragédie en acceptant les élections avec un grand sens politique".

A ce propos, il a annoncé la "signature d'un décret portant grâce présidentielle au profit d'une trentaine de détenus, jugés définitivement, et de 55 à 60 autres, dont les jugements n'ont pas encore été rendus par la justice, et qui seront ce soir ou demain parmi leurs". Le Président Tebboune a affirmé, dans le même sens, "avoir pris connaissance des critiques dûment faites par les citoyens concernant la faible performance de certaines autorités locales et nombre de secteurs ministériels".

"J'ai entendu l'appel et j'ai décidé d'opérer un remaniement ministériel, qui sera annoncé dans les prochaines 48 heures", a-t-il déclaré précisant que ce remaniement "concernera les secteurs ayant enregistré, à notre sens et du point de vue des citoyens, des lacunes dans l'accomplissement des missions et le règlement des problèmes du citoyen".

## Observatoire de la société civile, Conseil supérieur de la jeunesse, Cour constitutionnelle... nouveaux chantiers

Concernant les chantiers lancés "hier et ce jour même, en concrétisation de la

nouvelle Constitution", le président de la République a fait état de "la finalisation d'ici une semaine d'un premier texte permettant l'installation de l'Observatoire national de la société civile, d'un deuxième chantier pour la finalisation, dans 15 à 20 jours, des textes portant installation du Conseil supérieur de la jeunesse, et d'un autre pour la création de la Cour constitutionnelle".

Au volet de la politique extérieure, le Président Tebboune s'est dit "réjoui" de "l'accord conclu entre les frères Libyens en Suisse", affirmant que cet accord "les honore et nous rassure".

Saluant cette évolution, il a rappelé le retour actif de la diplomatie algérienne dans les fora internationaux en affirmant constamment que "la solution à la crise en Libye doit être libo-libyenne" et que "la position de l'Algérie est toujours équidistante".

Le Président Tebboune a rappelé que les réunions de Genève ont abouti au choix de nouveaux dirigeants libyens chargés de l'organisation d'élections générales en Libye le 24 décembre prochain.

Pour ce qui est de la Palestine, le Président de la République a réitéré la position "indéfectible et inconditionnelle de l'Algérie en faveur du droit du peuple palestinien à recouvrer l'ensemble de ses droits usurpés et à établir un État indépendant dans les frontières de 1967, en toute souveraineté, avec El-Qods pour capitale, sur la base de l'initiative arabe pour la paix".

Concernant le conflit au Sahara occidental, le Président Tebboune a affirmé que pour l'Algérie, c'est une question de décolonisation. "Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique et le peuple sahraoui doit exercer son droit à l'autodétermination".

Evoquant la situation au Sahel, le Président Tebboune a rappelé la participation de l'Algérie à la relance de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger, faisant observer que "des années après la signature de ce document par les parties maliennes, le Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (CSA) a organisé récemment une réunion à Kidal sous les auspices des autorités maliennes afin d'appliquer les clauses de cet accord et rétablir la paix au nord du Mali".

Saluant cette réalisation, le Président Tebboune a souhaité "une conjugaison des efforts avec les autres pays œuvrant à l'instauration de la stabilité au Mali et de la quiétude et le calme pour nos frères dans ce pays".

A la fin de son discours, le chef de l'État a indiqué que d'autres décisions allaient être prises à l'avenir, soulignant que "le temps nous est compté".

"Toutes les dispositions de la nouvelle Constitution entreront en vigueur dans quelques mois", a-t-il soutenu, estimant que "les véritables solutions sont les solutions pérennes et institutionnelles et non les aléatoires qui reposent sur une ou deux personnes".

L. B.

LIBÉRATION DE DÉTENU

# Le geste fort de Tebboune

Plusieurs dizaines de détenus sont désormais libres. Leur libération intervient suite à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncée lors de son discours à la nation prononcé jeudi dernier à l'occasion de la journée du Chahid.

PAR KAMEL HAMED

Avec ce geste fort, très attendu, d'ailleurs, par l'ensemble de la classe politique et des militants des droits de l'Homme, le Président Tebboune adresse un message très fort confirmant sa volonté de conforter l'apaisement. Le "hirak béni a sauvé l'Algérie. J'ai décidé d'accorder la grâce présidentielle à une trentaine de personnes pour lesquelles une décision de justice a été rendue ainsi qu'à d'autres pour lesquelles aucun verdict n'a été prononcé. Entre 55 et 60 personnes rejoindront à partir de ce soir ou demain leur famille", a-t-il promis dans un discours télévisé à la Nation, jeudi dernier. Aussitôt dit, aussitôt fait, puisque dès le lendemain, vendredi, des dizaines de détenus ont quitté les prisons recouvrant ainsi leur liberté. Ainsi avant-hier vendredi 33



personnes ont été libérés. C'est un chiffre annoncé par le ministère de la Justice. Selon ce communiqué parmi les 33 détenus, 21 personnes ont été condamnées définitivement à des peines de prison ferme pour des actes liés à l'utilisation des réseaux sociaux ou commis lors de rassemblements, et 12 n'ayant pas écopé de peines définitives, mais impliqués dans des actes similaires ont été élargis, vendredi.

Les juridictions compétentes ont procédé "à partir de la date d'aujourd'hui (vendredi NDLR) à l'élargissement des détenus n'ayant pas écopé de peines définitives,

impliqués dans des actes similaires. Le nombre global de détenus élargis, des deux catégories, s'élève à l'heure de la rédaction de ce communiqué, à 33 détenus et les procédures de mise en liberté se poursuivent pour les autres", a en effet précisé le ministère de la Justice. Dès vendredi donc plusieurs détenus ont été relâchés. Parmi ceux qui ont recouvert leur liberté on peut citer deux figures connus, en l'occurrence le journaliste Khaled Drereni et l'activiste et homme politique Rachid Nekkaz. Khaled Drereni, qui purgeait une peine de deux années d'emprisonnement à la prison de Koléa, a été élargi vendredi soir. Khaled

Drereni, qui était à la tête du journal électronique *Casbah News* était détenu depuis le 7 mars 2020. Sa détention a suscité, pour rappel, un grand élan de mobilisation des militants des droits de l'Homme et des journalistes qui considéraient que le détenu n'a rien fait d'autre qu'exercer son métier de journaliste puisque, le jour de son arrestation, il couvrait une manifestation du hirak. Plusieurs rassemblements de solidarité et une campagne internationale ont été organisés pour exiger sa libération. Avec ces libérations et celles ayant eu lieu hier samedi ou qui auront lieu ultérieurement l'Algérie est, semble-t-il, en train de tourner la page des détenus qui a fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement a toujours clamé qu'aucun détenu d'opinion n'est en prison alors que l'opposition et les militants des droits de l'Homme estimaient le contraire. Mais qu'à cela ne tienne avec ce geste fort d'apaisement du Président Tebboune répond ainsi favorablement aux multiples doléances de la classe politique qui n'a eu de cesse d'appeler le Président à agir dans ce sens. C'était encore le cas ces derniers jours lorsque le Président a reçu en audience une délégation du FFS qui a formulé, de vive voix, cette revendication. Ce signe de bonne foi du Président Tebboune va certainement conforter la confiance entre lui et l'opposition. Il confirme peut-être qu'une page politique est en train d'être tournée.

K. H.

## Les décisions du Président saluées par des partis politiques

PAR CHAHINE ASTOUATI

Plusieurs partis politiques ont salué vendredi les décisions annoncées jeudi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans son discours à la nation, estimant qu'elles "constituent un indicateur de réforme profonde à même de consolider le lien de confiance" entre le citoyen et son État.

Dans ce cadre, le Mouvement El Islah s'est félicité de la teneur du discours du président de la République, estimant que la "grâce présidentielle en faveur de nombre de détenus est un signe d'apaisement qui consacre l'État de droit et les libertés".

Pour cette formation politique, le discours du Président Tebboune, est "rassurant pour les Algériens, concernant la situation générale du pays", mettant en exergue son "fort attachement à consolider la cohésion nationale pour relever les différents défis et faire face à tous les dangers qui guettent l'Algérie".

Le Mouvement El Islah a souligné "la détermination du président de la République de concrétiser ses engagements électoraux, notamment en ce qui concerne le dossier social relatif à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et remédier aux précédentes lacunes ainsi que l'allègement des retombés de la pandémie de coronavirus dans le pays".

Affirmant l'existence "d'une forte volonté politique pour parachever les divers chantiers de l'Algérie nouvelle en vue de concrétiser les réformes politique et socioéconomique dans le pays, en tête desquelles les réformes politiques, institutionnelles et juridiques", le parti a relevé "la satisfaction par le Président Tebboune

de la revendication de remaniement ministériel concernant les secteurs à faibles performances". Pour sa part, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a salué la teneur du discours du Président Tebboune, mettant en avant "son engagement à aller vers des élections qui déboucheront sur de nouvelles institutions légitimes et crédibles, des institutions qui reflètent réellement la volonté populaire".

Le MSP a également loué les autres engagements annoncés dans le discours du Président, dont "la grâce décidée en faveur des détenus politiques, la création de partis politiques et associations à travers une simple notification outre son engagement quant aux causes internationales justes, notamment la cause palestinienne et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Dans ce contexte, le parti du Front de libération nationale (FLN) a estimé que "le bilan présenté par le président de la République et les mesures annoncées, ainsi que les décisions qu'il entend prendre sont susceptibles de renforcer la confiance entre le Président et son peuple et réaliser les aspirations des Algériens au changement et à la réforme".

Le parti El Wassit Essiyassi a salué la teneur du discours du président de la République, exprimant sa disponibilité à adhérer "au processus de réédification des institutions constitutionnelles via des élections transparentes et régulières, dans le cadre d'un régime électoral qui place tous les partenaires politiques sur le même pied d'égalité sans conditions préalables".

Le membre fondateur du Rassemblement pour le Nouveau processus, Moundir Boudena a qualifié depuis Khenchela le

discours du président de la République de "fort" et a relevé que ce discours appelle à "la nécessité de susciter un changement dans l'actuelle scène politique pour créer une dynamique devant contribuer à faire sortir la classe politique de sa léthargie".

De son côté, l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a valorisé "les décisions importantes", contenues dans le discours du président de la République susceptibles d'insuffler une nouvelle dynamique à la nouvelle action institutionnelle, et de relancer le développement national, en donnant plus "de chances aux jeunes pour intégrer la vie politique".

L'ONM a exprimé sa "grande satisfaction" quant à la décision de grâce présidentielle en faveur des détenus condamnés.

Le Mouvement El-Bina a affirmé, dans un communiqué, que le discours du Président Tebboune "renferme des décisions politiques importantes qui augurent d'une véritable réforme en profondeur".

Le parti s'est également félicité de l'hommage rendu par le président de la République au "hirak authentique béni" et de l'intérêt accordé à la jeunesse dans le projet de nouvelle Algérie.

Le Front El-Moustakbal a évoqué pour sa part les "décisions courageuses" prises par le Président Tebboune à l'occasion de la Journée nationale du Chahid et du 2<sup>e</sup> anniversaire du Hirak populaire, dont la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), le remaniement ministériel prévu dans les prochaines heures, la grâce en faveur de certains détenus et l'installation de l'Observatoire national de la société civile et du Conseil supérieur de la jeunesse.

C. A..

CONSEIL DE LA NATION

## Réunion du bureau pour fixer la date de l'élection du président

Le bureau du Conseil de la nation se réunira aujourd'hui dimanche, au cours d'une rencontre qui sera élargie aux chefs des trois groupes parlementaires, à savoir le FLN, le RND et le tiers présidentiel, pour fixer enfin la date de l'élection du président et en finir avec la gestion intérimaire.

Pour rappel, Salah Goudjil, membre du tiers présidentiel, a été choisi en sa qualité de doyen des membres du Conseil de la nation pour assurer l'intérim, après la désignation de Abdelkader Bensalah comme président de la République par intérim, suite à la démission de l'ex-Président Bouteflika en avril 2019. Ces deux années d'intérim assurées par Salah Goudjil, un cacique du FLN, n'ont pas été exemptes de turbulences internes, notamment des pétitions initiées par certains sénateurs, dont Abdelwahab Benzaïm (FLN), pour pousser Salah Goudjil à réunir la plénière pour désigner le successeur de Abdelkader Bensalah.

Pour rappel, ce dernier n'a pas repris son poste de président de la Haute chambre après l'élection présidentielle, comme le stipule la Constitution, mais avait demandé au Président Tebboune de le décharger de la fonction, pour des raisons de santé.

Probablement que l'élection du président du Conseil de la nation, qui revient brutalement sur l'agenda de cette institution, n'est pas sans rapport avec la décision du président Tebboune de dissoudre l'APN en prévision de la convocation des législatives anticipées.

Toute la question est de savoir si Salah Goudjil, accusé de s'"accrocher" au prestigieux fauteuil de président sera confirmé au poste ou une autre figure sortira du chapeau. Les paris sont ouverts.

R. N.

## COOPÉRATION BILATÉRALE

**L'ambassadeur d'Algérie en France plaide pour sa consolidation**

L'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, qui a été reçu vendredi par le président du Sénat français, Gérard Larchera, a réitéré la disponibilité de la partie algérienne à consolider la coopération bilatérale dans tous les domaines, conformément à la volonté exprimée par les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron.

Se félicitant de la "qualité des relations" entre les institutions parlementaires des deux pays, M. Daoud a réitéré "la disponibilité de la partie algérienne à consolider la coopération bilatérale dans tous les domaines, conformément à la volonté exprimée par les deux chefs d'État, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, de travailler de concert sur les dossiers d'intérêt commun, notamment économiques, les questions régionales et le dossier de la mémoire".

Par ailleurs, l'entretien a été l'occasion d'aborder longuement les questions régionales. Les deux responsables ont ainsi "salué" la formation d'une autorité exécutive intérimaire en Libye, marquant le soutien de leurs pays aux efforts des Nations unies pour une réconciliation inter-libyenne, en dehors de toute interférence étrangère.

Concernant le Mali, les discussions ont permis de relever "la satisfaction des différentes parties" quant à la tenue le 11 février 2021 à Kidal, de la 5<sup>e</sup> réunion de haut niveau du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui a vu la participation, par visioconférence, du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

A propos des autres développements au Sahel, il a été souligné "l'importance de renforcer les mécanismes de coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et leur connexion avec les divers trafics : drogue, armes, migration clandestine".

Soulevant la question du Sahara occidental, l'ambassadeur qui a tenu à signaler la gravité de la situation dans ce territoire occupé, induite par la reprise du langage des armes entre le royaume du Maroc et le Front Polisario, a rappelé "la position constante de l'Algérie en faveur de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux principes de la chartes des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale".

De son côté et après avoir exprimé "ses meilleurs vœux de santé" à l'endroit du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et "plein succès dans ses missions", le président Larcher s'est "félicité de la solidité des liens de coopération existant entre les deux pays dans tous les domaines et la volonté politique affichée de part et d'autre de leur insuffler une dynamique nouvelle". Lors de cette rencontre, il a été aussi procédé à un large échange sur l'état des relations bilatérales entre les deux pays et les perspectives de renforcement de la coopération parlementaire.

Ace titre, M. Larcher a fait part de sa "détermination à œuvrer pour la densification des échanges avec le Conseil de la nation à travers, d'une part, la tenue dans les meilleurs délais du 2<sup>e</sup> Forum de coopération parlementaire de haut niveau et d'autre part, la mise en place d'un nouveau mécanisme de concertation sur les principaux enjeux de l'agenda international".

L'entretien a porté aussi sur les échéances bilatérales à venir, en mettant l'accent sur la 5<sup>e</sup> réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), dont les travaux sont prévus prochainement à Alger.

R. N.

## TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CRÉDITS BANCAIRES

**Le ministre des Finances instruit les banques**

*Le ministère des Finances a émis une instruction ministérielle incitant les banques publiques à réduire les délais de traitement des dossiers de crédits, lesquels ne doivent pas dépasser les 30 jours, et pour améliorer l'accueil et l'orientation de la clientèle.*

PAR RIAD EL HADI

Dans une note publiée sur son site web, le ministre des Finances instruit les Présidents-directeurs généraux des banques publiques, à réduire le traitement des dossiers de crédit "à 30 jours maximum" à compter de l'introduction de la demande et "d'assurer la qualité de la communication et de l'information du client pour une bonne compréhension des procédures".

S'agissant du délai de traitement, le ministre appelle à l'instruction du dossier de crédit à travers une vérification formelle exhaustive lors de son dépôt, "ce qui évitera un allongement injustifié du délai de traitement, le plus souvent dû au manque de documents et de pièces constructives du dossier". Il souligne ainsi la nécessité du raccourcissement du délai de traitement des dossiers de crédit, "qui ne doit pas dépasser 30 jours, depuis l'introduction de la demande de crédit jusqu'à la notification de la décision finale de la banque". Ce délai doit être porté à la connaissance de la clientèle qui pourra s'en prévaloir, instruit le ministère.

S'agissant de l'orientation et la communication de l'information, le ministre instruit les banques à l'effet de "prendre toute mesure jugée nécessaire, pour assurer une amélioration significative de ce processus, notamment en ce qui concerne la qualité de la communication et de l'information qui doit être mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet des banques publiques".



Cette information, poursuit la même source, "doit être disponible en permanence, complète et simplifiée, pour assurer une bonne compréhension des procédures et un conseil personnalisé".

A ce titre, et afin d'assurer une plénitude dans la réalisation de cet objectif, le ministre appelle les banques publiques à mettre en place les procédures et les circuits d'information qui assureront un traitement "optimal" et dans les délais requis des dossiers de crédits

**Inscrire les personnels dans une logique de performance**

"Dans le même temps, il est nécessaire d'inscrire les structures et les personnels chargés de la clientèle et de l'étude des dossiers de crédit dans une logique de performance et de productivité, afin que la fonction financement puisse connaître les améliorations qualitatives indispensables, permettant un alignement rapidement de cette fonction sur les meilleures pratiques internationales en la matière", selon l'instruction.

D'une manière générale, et en raison de la position dominante des banques publiques sur le marché et des responsabilités qui en découlent, estime le département des Finances, chaque banque publique doit organiser et codifier ses processus de décision, en matière de traitement des dossiers de crédit et en assurer le respect. "Le respect de ces processus et de ce délai constitue un des critères les plus importants déterminant la perception de la clientèle sur la qualité des services et la performance des banques publiques", affirme l'instruction.

Aussi, et s'agissant des conditions d'accueil et d'orientation de la clientèle, le ministère estime impératif d'accorder à ces aspects "haute performance" pour l'image de marque des banques, toute l'importance dans le processus de la gestion quotidienne des services. Ainsi, il est désormais exigé de chaque banque d'accorder le plus grand intérêt à l'accueil, en organisant, notamment, des espaces dédiés pour le confort des clients".

R. E.

## ÉTUDIANTS EN DOCTORAT ET MAGISTÈRE

**Ils exigent un "recrutement direct"**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les étudiants en doctorat et magistère ont encore une fois manifesté leur colère devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur. Ils ont durci le ton en réclamant à cor et à cris leur "recrutement direct".

Ces derniers, qui se sont regroupés dans un sit-in devant le siège du ministère, ont interpellé le ministre sur "la situation des diplômés en post graduation qui chôment alors que les postes d'emploi sont ouverts". Les étudiants ne comprennent pas pourquoi le ministre n'applique pas le principe de l'égalité des chances qu'il a promis de mettre en pratique ? Les étudiants dont certains ont déjà acquis leur titre se regroupent chaque mois pour demander "un recrutement direct sans passer par les concours". Ils invoquent pour cette raison un décret toujours en vigueur

qui accorde l'obtention du poste sans passer par des épreuves avec une appréciation d'un jury compétent en la matière. Les contestataires parlent de contradictions lors de la dernière sortie de Abdelbaki Benziane qui a reconnu lors d'une intervention face aux recteurs que "la revendication des étudiants de doctorat et magistère est légitime alors qu'en parallèle il invoque le manque de moyens financiers pour faire face au recrutement". Les étudiants en doctorat et ceux ayant achevé leurs cursus de magistère sont la plupart bloqués par une instruction ministérielle qui les oblige à passer des épreuves orales et écrites et d'attendre les résultats des délibérations pendant des mois. Une attente qui ne débouche pas toujours sur un recrutement général selon les étudiants de ces deux cycles. En outre, il y a ceux ayant bénéficié d'une formation supplémentaire dite "résidentielle" et qui n'ont pas été

recrutés directement alors que cette catégorie est placée selon les nouveaux critères comme des maîtres-assistants de catégorie A, donc éligibles aux postes d'emploi existants. Mais ces derniers en fureur estiment que les besoins en recrutement à l'université sont de l'ordre de 60 % des effectifs qui ne sont pas remplis. La catégorie des futurs enseignants chercheurs est également concernée par cette mesure du moment où la tutelle avait promis avant la fin de l'année 2020 de régulariser leurs dossiers à travers un placement direct et selon les besoins de chaque institut supérieur ou grande école. Les étudiants contestataires promettent de sévir constamment par des sit-in et des manifestations publiques en campant sur leur position et jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

F. A.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

# Pas à l'ordre du jour

*La fermeture des frontières et l'interdiction des rassemblements de masse seront probablement les dernières mesures maintenues contre le Covid-19 avant un retour progressif à la vie normale.*

PAR IDIR AMMOUR

Le retour complet à l'état des choses d'avant la pandémie n'est vraiment pas pour demain, surtout avec la propagation du variant sud-africain en Europe. Les annonces de réouverture des frontières publiées régulièrement sur les réseaux sociaux, sont plus des "fake news" que des informations officielles ou crédibles. Certes, la courbe des contaminations au coronavirus reste stable depuis des semaines. Le nombre de cas par jour ne dépasse pas les 200 et l'on signale moins de 3 à 4 décès. Mais les pouvoirs publics et le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus, ont décidé de maintenir cette stratégie qui donne jusqu'à maintenant satisfaction. Pour le professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique, "ce n'est pas le moment de baisser les bras. La guerre contre le Covid-19 doit se poursuivre". Il a appelé aussi à "la prudence" et recommande la "non-précipitation pour consolider les résultats et préserver la santé des concitoyens". Pour le ministre de la Santé, la décision d'ouvrir ou pas les frontières "ne relève pas de son



département mais de la plus haute autorité du pays. Mais si au bout de quelques semaines ou mois, la situation se stabilise au niveau international, nous pourrions alors proposer la réouverture des frontières", a-t-il expliqué. Pour rappel, en raison d'une certaine accalmie, les autorités ont décidé d'alléger les mesures de confinement en annonçant la levée de la limitation des activités des cafés et restaurants et la réouverture de toutes les mosquées. Toutefois, les frontières vont demeurer fermées. Pour ce faire, une plateforme numérique est opérationnelle depuis jeudi dernier pour les demandeurs d'autorisation spéciale de déplacement à l'étranger. En

effet, "les citoyens désirant obtenir l'autorisation spéciale de sortie du territoire national pourront désormais introduire leurs demandes sur le Net via la plateforme numérique", a annoncé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Les citoyens peuvent introduire leurs demandes d'autorisation spéciale de déplacement à l'étranger sur le site du ministère de l'Intérieur <http://www.interieur.gov.dz/>. Tous les documents nécessaires à la délivrance de ce document sont téléchargeables sur cette plateforme et la réponse aux demandeurs sera communiquée également par mail.

I. A.

VACCIN ANTI-COVID

## Plus de 200 millions de doses administrées dans le monde

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Plus de 200 millions de doses de vaccins anti-Covid ont été administrées dans au moins 107 pays ou territoires, dont 45 % dans les pays riches du G7, selon un bilan de l'AFP samedi. Au moins 201.042.149 doses ont été administrées dans le monde, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles.

Ce chiffre est toutefois sous-estimé, car deux grands pays, la Chine et la Russie, n'ont pas communiqué de nouvelles données depuis une dizaine de jours. Quelque 45 % des injections ont été réalisées dans les pays du G7, qui n'hébergent pourtant que 10 % de la population mondiale. Ses 7 membres (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie,

Japon) ont pris vendredi des engagements en faveur d'une meilleure répartition des doses avec les pays pauvres.

**Pour un accès équitable au vaccin**

Le G7 annonce plus que doubler leur soutien collectif à la vaccination anti-Covid, à 7,5 milliards de dollars, notamment via le programme onusien Covax, piloté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). A ce jour, plus de 9 doses sur 10 (92 %) ont été administrées dans des pays à revenu "élevé ou intermédiaire de la tranche supérieure" (au sens de la Banque mondiale, qui ne concentrent qu'une grosse moitié de la population mondiale (53 %). Parmi les 29 pays à "faible" revenu, seuls la Guinée et le Rwanda ont commencé à vacciner. Parmi les pays qui

ont passé la barre des 10 % de population ayant reçu au moins une dose figurent notamment le Royaume-Uni (25 %), Bahrein (16 %), les États-Unis (13 %), le Chili (12 %), les Seychelles (43 %) et les Maldives (12 %).

Au regard du nombre de doses administrées aux Émirats arabes unis, entre 25 % et 50 % de sa population a reçu au moins une injection, mais le pays ne communique pas de chiffres plus précis sur le nombre de personnes concernées.

En valeur absolue, ce sont les États-Unis qui font la course en tête, avec 59,6 millions de doses administrées, devant la Chine (40,5 millions au 9 février), le Royaume-Uni (17,5 millions) et l'Inde (10,7 millions).

R. R.

## Le don de vaccin chinois attendu pour le 24 février

L'Algérie va recevoir 200.000 doses du vaccin de Sinopharm en forme de don de la part de la Chine. L'annonce en a été faite jeudi par l'ambassadeur de Chine à Alger, Li Lianhe. Il a précisé que cette "quantité arrivera en Algérie dans les prochains jours", sans donner de date précise. Selon TSA, les 200.000 doses du vaccin chinois développé par Sinopharm sont "attendues mercredi 24 février", indique à TSA, une source algérienne et une autre chinoise. Comme pour les dons chinois à l'Algérie dans le cadre de la lutte anti-Covid, cette quantité sera transportée par un avion militaire algérien. L'Algérie a lancé sa campagne de vaccination contre le Covid-19 samedi 30 janvier, au lendemain de la réception de 50.000 doses du vaccin russe Sputnik V sur une commande globale de 500.000 doses. Trois jours après, l'Algérie a reçu 50.000 doses du vaccin d'AstraZeneca, et depuis aucune autre quantité de vaccins n'a été reçue. Selon le ministère de la Santé, 700 à 800.000 doses du vaccin développé par AstraZeneca arriveront avant fin février. Jeudi, le Président Tebboune a assuré que dans 6 à 7 mois, l'Algérie entamera la production du vaccin russe Sputnik V.

R. N.

"KOVIVAK"

## La Russie enregistre son 3<sup>e</sup> vaccin contre le coronavirus

Conçu par le Centre de recherche Tchoumakov de Moscou, la Russie a enregistré un troisième vaccin contre le Covid-19, étape préalable à la phase finale des essais cliniques, a annoncé, hier, le Premier ministre, Mikhaïl Michouline.

Ce dernier s'est félicité de ce que la "Russie est aujourd'hui le seul pays où existent déjà trois vaccins", a-t-il mis en avant dans une déclaration rapportée par l'AFP, soutenant que dès la mi-mars, les premières 120.000 doses du dernier né, baptisé "Kovivak" seront mises en circulation.

Il faut savoir qu'à la différence des deux autres vaccins, le Sputnik V et l'EpiVacCorona, "Kovivak" utilise un virus inactivé, soit une technologie plus classique et reste, pour l'heure, recommandé pour les personnes âgées de 18 à 60 ans.

Selon le ministère russe de la Recherche, le "Kovivak" doit, à présent, passer la phase III des essais, prévue en mars, sur 3.000 personnes.

BILAN CORONA ALGÉRIE

## 164 nouveaux cas et 4 décès en 24 heures

164 nouvelles contaminations au Covid-19 et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Dr Djamel Fourar.

L'Algérie totalise désormais 111.764 cas depuis le début de l'épidémie dont 2958 décès, a également fait savoir le Dr Djamel Fourar. Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le bilan officiel est toujours en baisse depuis le 11 février, où 267 contaminations ont été enregistrées. Le nombre de contaminations évolue en dents de scie mais reste inférieur à 300 personnes par jour depuis le début de l'année en cours.

Un communiqué du gouvernement a annoncé un allègement conséquent des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus.

Restaurants et cafés accueillent de nouveau les clients à leurs tables.

Les hôtels sont également autorisés à rouvrir leurs portes sans être toutefois autorisés à organiser des fêtes ou des mariages. Le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid, a annoncé que le pays recevra d'ici à la fin du mois près d'un million de doses de vaccins anti-Covid.

Le ministre a appelé les citoyens à se faire vacciner, considérant qu'il s'agit de "la seule solution pour un retour à la vie normale".

Il estime que le maintien de la fermeture des frontières "est à l'origine de la stabilité dans les cas de nouvelles contaminations avant que celles-ci ne baissent sous la barre des 200 cas. Nous avons une expérience claire dans les pays dont les frontières ont été rouvertes comment l'épidémie se propage dans une escalade dangereuse", a-t-il expliqué.

R. N.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE CHLEF  
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°02/2021 paru dans les quotidiens « MIDI LIBRE » et "المصدر" en date du 07/01/2021, relatif à LA REALISATION D'UNE DEMI-PENSION 200R AU COLLEGE BEN ALI REGUIG MILOUD A LA CNE BOUKADER qu'après évaluation des offres techniques et financières en date du 09/02/2021 les travaux ont été attribués comme suit :

DESIGNATION DU PROJET	SOUSSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT TTC DA	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
REALISATION D'UNE DEMI-PENSION 200R AU COLLEGE BEN ALI REGUIG MILOUD A LA CNE BOUKADER	ZITOUNI KADOUR NIF : 196702190067625	51.50	18.263.132,30	08 mois	L'offre économiquement la plus avantageuse (Le moins disant)

## NB:

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).  
- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

Midi Libre n° 4199 - Dimanche 21 février 2021 - Anep 2116 006 234

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAIRA DE TIZI-OUZOU  
COMMUNE DE TIZI-OUZOU  
NIF : 41000200001501901000

2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° 02SMP/DAF/CTO/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou lance un deuxième avis d'appel d'offre national ouvert N° 02 SMP/DAF/2021 ayant pour objet : Approvisionnement des cantines scolaires des écoles primaires de la commune de Tizi-Ouzou en denrées alimentaires.

Lot N° 02 : Poulet et viande rouge fraîche, Zone N° 01.

## Eligibilité:

Peut participer à cet avis d'appel d'offres relatif à l'Approvisionnement des cantines scolaires des écoles primaires de la commune de Tizi-Ouzou en denrées alimentaires, toute personne physique ou morale ( détaillants , grossiste ) et uniquement inscrite au registre de commerce , ayant la qualité requise pour le lot et disposant des capacités techniques nécessaires dans le domaine pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions du cahier des charges Comme suit :

Lot N°02 : avoir un véhicule frigorifique.

## NB :

- Les moyens cités ci dessus doivent être justifiés par cartes grise, contrats de location notarié

- Pour toute résiliation unilatérale le Co-contractant saisi le contractant par écrits trois mois avant la fin de l'exercice.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent procéder au retrait du cahier des charges au siège de la commune de Tizi-Ouzou, Direction de l'Administration des Finances, service des marchés publics (4<sup>ème</sup> étage APC siège). Contre paiement d'une quittance de 2000,00 DA.

Les offres, doivent être présentés dans Trois (03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », «Une offre technique», « Une offre financière» selon l cas, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » 2<sup>ème</sup> Avis d' appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N°02/SMP/DAF/CTO/2021. Portant «Approvisionnement des cantines scolaires des écoles primaires de la commune de Tizi-Ouzou en denrées alimentaires »

-Lot N° 02 : Poulet et viande rouge fraîche, Zone N° 01

- Dossier de candidature.  
- Une offre technique.  
- Une offre financière.

## N.B :

- Le détail de constitution de dossier de candidature, offre technique, offre financière sont insérés dans le cahier des charges article 6
- La Durée de préparation des offres est fixées à 10 jours à compter de la date de la parution de l'annonce.
- Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de la première parution du présent avis d' appel d'offres dans la presse à 10h 00 mn.
- Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au siège de la commune de Tizi-Ouzou, Direction de l'Administration des Finances, service des marchés publics (4<sup>ème</sup> étage)
- Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 10 h 30 mn au siège de la commune de Tizi-Ouzou, au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera différée au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse.

Midi Libre n° 4199 - Dimanche 21 février 2021 - Anep 2116 003 264

# MIDI

COMMUNICATIION, INFORMATION ET ENTRETIEN DES ESPACES



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Les footballeurs peuvent désormais s'entraîner grâce à la réalité virtuelle

## L'Algérie appelle l'Onu à prioriser la "transition numérique"

*Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a appelé à "une transition numérique juste et équitable pour réaliser l'Agenda 2030" et parvenir à un développement durable qui ne laisse personne pour compte.*



2<sup>e</sup> Workshop international sur les "Environnements intelligents centrés sur l'humain"



## L'Algérie appelle l'Onu à prioriser la "transition numérique"

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a appelé à "une transition numérique juste et équitable pour réaliser l'Agenda 2030" et parvenir à un développement durable qui ne laisse personne pour compte.

L'ambassadeur de l'Algérie a souligné, lors de la 59<sup>e</sup> session de la Commission du développement social, que l'accès aux technologies numériques et à l'Internet est devenu "une condition sine qua non à la mise en œuvre des objectifs du développement durable, et à l'accélération des progrès humains ainsi qu'à la promotion des sociétés du savoir, d'autant plus que la pandémie du Covid-19 a imposé une utilisation accrue des technologies digitales accélérant ainsi la transition numérique". M. Mimouni a affirmé, lors de cette session tenue sous le thème : "Transition socialement juste vers le développement durable: le rôle des technologies numériques dans le développement social et le bien-être de tous", qu'"il est essentiel de réussir cette transition en utilisant tous les moyens, en particulier les connaissances scientifiques et le développement technologique et en assurant leur partage équitable pour tous et dans



tous les pays sans exclusion". Il a rappelé la nécessité de prendre en charge "les disparités de développement et les inégalités entre les pays et à réduire la fracture numérique mondiale pour que l'agenda 2030 soit pleinement réalisé, sur la base d'une justice sociale". Il a appelé les Nations unies "à faire de cette question une priorité mondiale". L'ambassadeur a mis en exergue les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine, soulignant que le gouvernement s'attelle à adapter ses politiques et programmes sociaux à l'ère numérique à travers l'intégration des TIC dans plusieurs secteurs. Il a également souligné que le gouvernement a adapté "le cadre réglementaire pour encourager la culture de l'entrepreneuriat dans le secteur numérique, notamment auprès des jeunes et des femmes".

Il a souligné que la pandémie du Covid-19 a offert l'opportunité au gouvernement d'accélérer le rythme de la numérisation du système de protection sociale. Il a, en outre, expliqué que dans le "souci d'intégration et d'inclusivité des personnes handicapées, l'utilisation des TIC a été privilégiée afin d'améliorer leur accès à l'éducation, au travail et au logement à travers, par exemple, l'utilisation des technologies du braille et les facilitations d'accès aux lieux publics". Par ailleurs, l'ambassadeur n'a pas manqué de rappeler l'engagement profond de l'Algérie dans la dynamique d'intégration du continent africain, en particulier dans le domaine des technologies numériques. A ce titre, il a souligné "les efforts considérables de l'Algérie pour soutenir le processus

d'intégration régionale et ce, à travers la mise en œuvre du projet de la Dorsale transsaharienne à fibre optique". Dans ce cadre, M. Mimouni a rappelé que ce projet structurant vise à "réaliser l'interconnexion entre l'Algérie, le Nigeria, le Niger et le Tchad à travers le déploiement de 4.500 kilomètres de fibre optique dans le but de renforcer la connectivité sur tout le continent africain", soulignant que "sa mise en œuvre contribuera au désenclavement des pays africains bénéficiaires et stimulera l'intégration économique de l'Afrique". Il a rappelé que l'Algérie a, depuis 2019, honoré son "engagement pour la réalisation de ce projet, en achevant le tronçon national représentant 2.800 kilomètres de fibre optique, qui est désormais pleinement opérationnel".

### Nouvelle application pour signaler toute atteinte aux droits de l'enfant



La déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a annoncé le lancement pour l'année en cours d'une nouvelle application mobile par l'Organe national de la promotion et de la protection de l'enfance (ONPPE), en vue de renforcer les mécanismes de signalement des atteintes aux droits de l'enfant. Intervenant à l'ouverture d'une session de formation en compagnie du représentant de l'Unicef en Algérie, Isselmou Boukhari, au profit des employés de la cellule de signalement au niveau de l'ONPPE, Mme Cherfi a précisé que "cette nouvelle application facilitera et renforcera les mécanismes de signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant". Cette application permettra aux citoyens de contacter l'ONPPE pour avoir des informations sur l'enfance et vise à promouvoir les techniques de signalement en phase avec le développement technologique. Evoquant les "principaux mécanismes" de signalement tel que le numéro vert 11 11, en service depuis avril 2018, Mme Cherfi a indiqué que "l'ONPPE reçoit quotidiennement près de 10.000 appels pour obtenir des explications sur le domaine de l'enfance et est destinataire depuis janvier dernier de 245 signalements sur l'atteinte aux droits de cette catégorie dont la maltraitance". Au regard du grand nombre d'appels, l'ONPPE "compte élargir les périodes de travail de la cellule d'écoute en assurant notamment la permanence de nuit durant l'année en cours", a-t-elle relevé. Pour sa part, Isselmou Boukhari s'est félicité "des grands pas" franchis par l'Algérie en matière de protection juridique des droits de l'enfant depuis la promulgation de la loi sur la protection de cette catégorie en 2015, saluant également les actions "remarquables" de l'ONPPE en faveur de la protection et du bien-être des enfants. A l'ordre du jour de cette session de formation de trois jours, plusieurs thèmes liés aux droits de l'enfant à l'instar des principes élémentaires de la Convention internationale des droits de l'enfant et aux droits de l'enfant dans la législation algérienne, ainsi que d'autres axes relatifs aux étapes et facteurs du développement de l'enfant et au rôle des acteurs en matière de la prise en charge psychosociologique des enfants. La cellule d'écoute de l'ONPPE regroupe des psychologues, des sociologues et des juristes.

## 2<sup>e</sup> Workshop international sur les "Environnements intelligents centrés sur l'humain"

Les participants au 2<sup>e</sup> workshop international sur les "Environnements intelligents centrés sur l'humain, pour la santé et le bien-être", organisé à l'université M'Hamed-Bougara de Boumerdès, ont appelé à l'encouragement et à la généralisation de l'utilisation de l'intelligence artificielle, au profit du bien-être dans la vie quotidienne.



Dans leurs recommandations émises, jeudi et ayant sanctionné ce workshop clôturé mercredi dernier, les experts et chercheurs participants ont insisté sur l'importance d'encourager l'exploitation de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines scientifique, médical, économique, industriel et social, ayant une relation directe avec la facilitation de la vie quotidienne de l'humain. D'autres recommandations ont porté sur la nécessité d'assurer un climat de travail approprié qui permettra aux chercheurs et aux étudiants de l'enseignement supérieur, pour la publication des résultats de leurs recherches et l'établissement de liens entre les

chercheurs algériens et étrangers. Ce workshop international a, également, recommandé la mise en place d'un environnement propice à l'investissement dans les nouvelles technologies, afin de créer de la richesse et déterminer les besoins de la société dans l'objectif de les couvrir, parallèlement à l'intégration des solutions proposées dans les produits industriels dans les usages personnel et collectif. Les participants à cette rencontre scientifique ont, aussi, souligné l'importance des questions liées à la production d'un contenu informationnel destiné à l'exploitation des nouvelles technologies, de manière sûre, tout en évitant les risques sur la vie privée, physiologique et psychique. A ce titre, un appel a été lancé aux décideurs leur demandant de soutenir les initiatives allant dans le

sens de la concrétisation des résultats de la recherche scientifique dans le domaine. Ce workshop international, organisé par la faculté de technologie de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, en collaboration avec l'université de Médéa, et le Centre de développement des technologies avancées et de la recherche scientifique, a abordé, dans son premier thème axé sur "L'intelligence artificielle et interaction", les "Interactions environnement intelligent/humain", et les "Environnements intelligents (robots, maisons, voitures, villes, etc.)", entre autres. Quant au 2<sup>e</sup> axe du workshop, ayant pour thème "Données médicales et réseautage", il s'est axé sur "l'Acquisition, représentation, exploration et exploitation de données médicales", le "Stockage et partage de données médicales",

le "Dossier médical électronique", et le "Big Data, Data Warehouse et Data Mining", entre autres. Le 3<sup>e</sup> thème abordé est relatif à la "Sécurité et sûreté", avec pour axes la "Gestion des premiers soins et des urgences", "Sécurité de réseaux", "Sécurité et protection des données médicales", "Réseaux sociaux, informatique omniprésente et qualité de vie", "Maladies chroniques et génétiques", "Maladies et épidémies (détection, contrôle, prévention, etc.)", et "Protection des femmes, des enfants et des personnes dépendantes". Des chercheurs, enseignants, et étudiants de différentes universités ont pris part à ce workshop de deux jours, outre d'autres intervenants, par visioconférence, relevant d'universités européennes et arabes.

## Internet : 3,6 millions d'internautes de plus en une année

Le nombre d'internautes en Algérie a augmenté de 3,6 millions en l'espace d'une année pour atteindre un total de 26,35 millions, selon le dernier rapport du site web *datareportal*, spécialisé dans les statistiques relatives à l'internet fixe et mobile dans le monde. Au 31 janvier 2021, l'Algérie comptait 26,35 millions d'internautes, ce qui représente une hausse de 3,6 millions soit 16 % depuis janvier 2020, précise le rapport qui contient aussi les statistiques relatives aux médias sociaux et le commerce électronique, ainsi que les tendances et informations sur l'état du numérique dans le monde. Ce chiffre représente le nombre d'internautes effectifs d'internet



et non le nombre d'abonnés à internet en Algérie qui était de 59,6 41,8 millions au troisième trimestre de 2020, selon le dernier rapport de l'Autorité de Régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Le site *datareportal* relève, en

outre, que le taux de pénétration d'Internet en Algérie était de 59,6 % en janvier 2021, sur une population estimée à 44,23 millions (source Onu). Le nombre d'utilisateurs de médias sociaux en Algérie a également connu une évolution au 31 janvier 2021.

Quelque 3 millions de nouveaux utilisateurs de médias sociaux ont été enregistrés, soit une augmentation de 13,6 % en une année, portant ainsi le nombre total d'utilisateurs de ces applications à 25 millions, soit 56,5 % de la population totale, estime *datareportal*. La majorité des utilisateurs des médias sociaux (24,48 millions, soit 97,9 %) utilisent le mobile (smartphone, tablettes...) pour se connecter à ces réseaux. Selon *datareportal*, la vitesse de téléchargement moyenne via internet mobile était de 13,23 Mégabits/seconde, soit une évolution annuelle de 67,9 %, alors que celle via Internet fixe était de 5,29 Mbps, soit une évolution annuelle de 34,9 %.

## Lancement du retrait en ligne du casier judiciaire

Le dispositif de demande et de retrait à distance de la version électronique du casier judiciaire sera lancé officiellement demain lundi au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir-Mourad-Rais, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Justice. "Dans le cadre de la concrétisation de la modernisation des prestations judiciaires, adoptée par le ministère de la Justice en matière de simplification des démarches d'obtention à distance des documents de justice, il sera procédé au lancement officiel du dispositif de demande et de retrait à distance du casier judiciaire, lundi



15 février 2021, à partir de 10h, au siège de la direction générale de la modernisation de la justice à

Bir-Mourad-Rais", lit-on dans le communiqué. Devenant désormais entièrement

électronique, ce service épargnera au citoyen la contrainte du déplacement vers l'enceinte judiciaire, et ce au titre du programme de numérisation et de modernisation de la structure d'état-civil et de l'amélioration du service public dans le secteur de la Justice. Ce service, qui vise également à "renforcer les mécanismes de rapprocher l'Administration du citoyen, figure parmi les plus importants axes prioritaires que le gouvernement a tenu à concrétiser en matière d'e-gouvernance et de lutte contre la bureaucratie", indique-t-on dans le communiqué.

## Les footballeurs peuvent désormais s'entraîner grâce à la réalité virtuelle

PSG, Manchester United, Liverpool FC... quelques-uns des plus grands clubs de football mais aussi des fédérations font partie des partenaires de *Rezzil*, une start-up qui a développé une application de réalité virtuelle qui permet de s'entraîner comme un pro, sans ballon ni terrain ! Développée en Grande-Bretagne, l'application *Rezzil Player 21* se présente en parfait complément d'entraînement du footballeur moderne, du niveau amateur à professionnel présentant une gamme d'exercices d'entraînement en réalité virtuelle pour permettre d'analyser les capacités physiques et techniques, les comparer et faire progresser ses utilisateurs ! *Rezzil Player 21* se distingue comme une réelle alternative pour continuer de - bosser - à la maison, ou pour aider un joueur convalescent à retrouver la forme, à condition d'avoir une pièce suffisamment grande pour éviter l'accident domestique bête...



## Le jeu Red Dead à l'université pour enseigner l'histoire

Avec *Red Dead Redemption*, les étudiants de l'université du Tennessee à Knoxville vont avoir l'opportunité de mêler les jeux vidéo avec l'enseignement. Le professeur Tore Olsson a annoncé que le jeu va servir à enseigner l'histoire américaine. La franchise *Red Dead Redemption* est bien connue pour reprendre les thématiques les plus importantes de l'histoire américaine. Rockstar Games a toujours eu pour objectif de rendre la franchise western la plus réaliste possible en se basant sur des événements réels. Sorti sur consoles en 2018, *Red Dead Redemption 2* est arrivé sur PC l'année suivante. Ainsi, ce n'est pas réellement surprenant que des universités décident de se servir d'un jeu aussi populaire pour réussir à capter l'attention des étudiants tout en leur enseignant l'histoire américaine. Le professeur Tore Olsson a annoncé la bonne nouvelle sur Twitter pour tous les étudiants de l'université du Tennessee à Knoxville.



## Un hacker récompensé pour avoir piraté... 35 grandes entreprises



Avec le développement d'Internet et du cloud, les cyberattaques sont de plus en plus fréquentes et perfectionnées. Ce chercheur en sécurité a profité d'une faille dans les packages de codes open source publics pour briser la protection des systèmes internes d'Apple, Microsoft, Uber ou encore Spotify et Tesla. Il a été récompensé pour sa découverte. On appelle cela, un bug Bounty, en français - la prime aux bugs -, et c'est devenu un sport international pour les hackers vertueux. Cela peut rapporter gros, comme en témoigne cette prime de 130.000 dollars qu'a cumulée Alex Birsan, pour avoir exploité une vulnérabilité dans les systèmes internes de 35 grandes entreprises du secteur de la high-tech. Parmi elles, on trouve des ténors comme Microsoft, Apple, PayPal, Shopify, Netflix, Yelp, Tesla, ou encore Uber.

## Une maison construite en utilisant... l'impression 3D

Quand nous pensons à une maison en construction, nous imaginons beaucoup de travail, beaucoup de matériaux et bien sûr de nombreuses personnes à la tâche. Cependant, à Calverton, New York, une entreprise de construction du nom de SQ4D tente de contester ce concept en imprimant en 3D les fondations d'une maison. Cela comprend les semelles, les fondations et la dalle, ainsi que les murs, qui sont tous fabriqués par une gigantesque imprimante 3D, cela aurait pris environ 48 heures. L'ensemble du processus, y compris la construction du reste de la maison, a pris environ 8 jours au total, ce qui est assez rapide. On affirme également que l'ensemble du processus est d'environ 30 % moins cher que la construction classique d'une maison de cette taille en utilisant des méthodes plus traditionnelles.



## Des boutons holographiques pour les WC japonais



La société japonaise Murakami Corporation envisage de rendre les toilettes encore plus high-tech qu'auparavant. L'une des préoccupations de ces toilettes est que les boutons sont pressés par tous ceux qui les utilisent, et ce n'est pas exactement hygiénique, surtout compte tenu de la pandémie à laquelle nous sommes confrontés en ce moment. Ainsi, au lieu d'avoir à essuyer ces boutons à chaque fois qu'ils sont utilisés, Murakami a conclu un partenariat avec Parity Innovations pour créer un panneau holographique qui flotte dans les airs. En utilisant des capteurs infrarouges pour détecter le mouvement des doigts, il sera en mesure de deviner quels sont les boutons que les utilisateurs essaient d'appuyer et activera la fonction en conséquence. Cette technologie pourrait également être appliquée à d'autres cas où il y a beaucoup de contact, comme les guichets automatiques, les ascenseurs, etc. Cela peut ressembler à un concept plutôt qu'à un produit réel, mais Murakami espère produire en masse ces panneaux en 2022.

## Des cochons ont appris à jouer aux jeux vidéo avec leur... groin

Des chercheurs ont appris à des cochons à jouer aux jeux vidéo en manipulant un joystick avec leur groin. Hamlet, Omelette, Ebony et Ivory ont appris à jouer aux jeux vidéo avec leur groin. Les chercheurs ayant organisé l'expérience ont ainsi voulu démontrer que les cochons comprenaient la relation entre leur action et ce qu'il se passe sur l'écran. Ils n'ont évidemment pas joué à *Bloodborne* à 60 FPS sur la PS4, mais à un petit jeu qui consistait à cogner le curseur contre des murs. Pour cela, les cochons gamers manipulaient un joystick comme ceux qu'on retrouve sur les bornes d'arcade. Quand le curseur cognait contre un mur, le cochon était récompensé d'une friandise. Cependant, le plus intéressant est que les animaux ont continué à jouer même lorsque le distributeur de nourriture s'est cassé.



CONSTANTINE, MOSQUÉE SIDI-LAKHDAR

# Relance prochaine des travaux de réhabilitation



*Lancés en 2014 dans le cadre des préparatifs de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, les travaux de restauration de cette mosquée ancestrale avaient été interrompus pour diverses raisons...*

PAR BOUZIANE MEHDI

La commission de la culture et du tourisme et du développement local de l'assemblée populaire de wilaya de Constantine a annoncé que les "procédures administratives relatives au projet de réhabilitation de la mosquée Sidi-Lakhdar de Constantine ont été achevés et les travaux seront lancés incessamment".

Les informations, recueillies auprès des membres de cette même commission, indiquent que l'étude de réhabilitation de ce lieu de culte à grande

valeur architecturale et historique a été approuvée et le marché de réalisation vient d'être attribué pour un montant de plus de 140 millions de dinars, a fait savoir l'APS, rappelant qu'un nouveau cahier de charges a été élaboré pour la reprise des travaux de réhabilitation de l'ancienne mosquée Sidi-Lakhdar conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui avait instruit à l'occasion de Yaoum El Ilm, célébrée annuellement le 16 avril la restauration des vieilles mosquées dont la mosquée Sidi-Lakhdar.

Lancés en 2014 dans le cadre des préparatifs de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, les travaux de restauration de cette mosquée ancestrale avaient été interrompus pour diverses raisons en rapport notamment avec les aspects administratif et technique du projet, a encore rappelé l'APS, ajoutant que ce monument fut réalisé sous le règne de Hassan Ben Houcine en 1736, et est

considéré comme un des lieux de culte à grande valeur architecturale avec ses colonnes de marbre galbées et ses élégants chapiteaux sculptés.

Selon les explications des autorités locales, à Constantine, 12 mosquées dont celle de Sidi-Lakhdar et 8 zaouïas sont concernées par les travaux de réhabilitation, lancés en 2014, dans le cadre des préparatifs de la manifestation culturelle et la plupart des chantiers est actuellement à l'arrêt pour des contraintes techniques et sur les 12 mosquées concernées par la réhabilitation, 2 mosquées, Hassan-Bey et Djamaâ El-Kebir ont été réhabilitées et rouvertes alors que les chantiers des 10 mosquées restantes ont été gelés.

L'APS a rappelé qu'en octobre 2020, le gel avait été levé sur les projets de réhabilitation de cinq vieilles mosquées à savoir Sidi-Lakhdar, Rebaine-Cherif, Sidi-Afane, Sidi el-Katani et Bachtarzi.

B. M.

ORAN, DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

## Priorités de l'EHU d'Oran 1<sup>er</sup>-Novembre

Le développement de la chirurgie laparoscopique est l'une des priorités de l'EHU d'Oran 1<sup>er</sup>-Novembre, qui prévoit l'acquisition prochaine de matériel de pointe et la construction de cinq nouvelles salles opératoires, a annoncé la cellule de communication de cet établissement de santé.

"L'EHU d'Oran projette d'acquérir des équipements de chirurgie laparoscopique, dans une démarche visant à développer cette discipline, qui constitue l'un des domaines de référence de notre établissement", a-t-on relevé dans un communiqué de presse. L'EHU d'Oran envisage de généraliser cette discipline dans toutes les activités de la chirurgie exercées en son sein, en particulier la gynécologie

obstétrique et l'urologie. Ainsi, il est prévu dans ce cadre d'acquérir des colonnes de coeliochirurgie, la construction de cinq salles opératoires, ainsi que le renouvellement des moyens d'éclairage et les tables d'opération au niveau des anciennes salles opératoires, affirme-t-on de même source, ajoutant que le service de neurochirurgie sera doté, à son tour, d'un appareil de neuro-navigation, ce qui permettra de développer ses activités et d'assurer des chirurgies plus pointues.

D'autres équipements seront par ailleurs acquis, à l'instar de nouvelles gamma-caméras pour la médecine nucléaire, ainsi que des respirateurs et des moyens de réanimation appropriés

pour développer l'anesthésie-réanimation pédiatrique, a-t-on fait savoir. S'agissant de la reprise du rythme d'avant-Covid-19 au niveau de l'EHU d'Oran, mobilisé durant plusieurs mois, le communiqué affirme que les derniers patients Covid-19 ont été récemment évacués vers l'hôpital de Haï Nedjma, précisant qu'"aucun patient atteint de Covid-19 n'est actuellement hospitalisé au niveau de cet établissement".

"Toutes les admissions se font désormais au niveau de l'hôpital de Haï-Nedjma. Seuls les consultations et les tests PCR se font au niveau de l'EHU d'Oran", a-t-on encore précisé.

APS

MILA

## Le gaz naturel pour 12 zones enclavées avant fin mars

Les travaux de raccordement de 12 zones enclavées de la wilaya de Mila au réseau du gaz naturel seront achevés avant la fin du premier trimestre de l'année en cours. Ces zones enclavées sont réparties sur huit communes et comptent 1.440 habitants qui bénéficieront de l'approvisionnement par cette énergie. Cette opération ciblera les mechtas Aïn-Djemil, Beni-Siar et Zarza ainsi que les localités Boudjerar et Smara.

Le projet permettra également de raccorder trois mechtas de la commune de Tiberguent, à savoir Hammam-Dar-Cheikh, Timrigine, Kraketa, la mechta Ouled-Achour, la localité Sebikha-Sud, la localité Ras-Djbel, Derradji-Bousselah ainsi que la localité Aïn-Babouche.

Lancé en travaux au mois de novembre dernier, ce projet a été financé dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Les opérations de raccordement ont accusé un retard dans la concrétisation de ce projet.

BLIDA

## Réalisation de 2.261 accès au réseau de fibre optique en 2020

2.261 accès au réseau de fibre optique FTTH ont été réalisés, par la direction opérationnelle d'Algérie Telecom (AT) de Blida, durant l'année 2020. En dépit des circonstances exceptionnelles engendrées par l'épidémie du Covid-19, depuis mars 2020, la direction opérationnelle locale d'AT a pu en effet réaliser de nombreux projets de raccordement à la fibre optique, dans le cadre du programme annuel de développement du secteur, visant la modernisation du réseau et l'amélioration de la qualité des services offerts.

En 2020 AT a permis 2.261 accès à la technologie FTTH, dont 1.037 dans la nouvelle ville de Bouinan et 1.224 à la résidence Chréa, du centre-ville et la cité des 80-Logements promotionnels de la commune d'Ouled-Aïch, pour un débit internet de 100 Mb/s, ce qui a permis de raccorder un nombre important de citoyens. La direction opérationnelle d'AT de Blida, concentre ses efforts sur la généralisation de cette technologie, considérée comme la meilleure en vigueur, car Blida a été sélectionnée comme wilaya pilote pour le lancement de la FTTH, une technologie qui permet la transmission d'un service internet de très haut débit jusqu'au domicile du client, notamment dans les zones reculées et les lotissements nouvellement achevés ou en cours de réalisation.

APS

## SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

# Le tarif appliqué aux consommateurs inférieur au coût réel

*Les autorités en charge de la gestion du secteur de l'électricité ont toujours hésité à augmenter le prix de l'électricité pour les consommateurs, alors que Sonelgaz estime qu'elle est déficitaire en appliquant un tarif inférieur au prix réel.*



Cependant, sachant que cette subvention de l'État se traduit par un manque à gagner pour cette entreprise d'électricité et du gaz, en plus des milliers de factures impayées (par les consommateurs et les entreprises qui ont récemment été destinataires d'une mise en demeure) en raison de la crise sanitaire induite par le coronavirus et l'épidémie qui dure depuis plus d'une année, les pouvoirs publics sont intervenus promptement pour annuler l'ultimatum de Sonelgaz sommant le paiement des factures suivant un échéancier. Le ministre de l'Énergie,

Abdelmadjid Attar, a affirmé que le tarif moyen de l'électricité appliqué aux citoyens était de 4,01 DA/kWh, un prix inférieur au coût réel de 5,4 DA/kWh. A une question sur le tarif d'électricité appliqué aux clients et le coût réel de la production, lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a fait savoir que "le prix de l'électricité pour le citoyen a été défini par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg)", précisant que cette tarification prend en compte "la préservation du pouvoir d'achat des faibles revenus". Rappelant que la tarification est

opérée sur quatre tranches, le ministre a indiqué que la première tranche concerne la consommation inférieure à 500 kW au prix de 1,77 DA/kWh, la deuxième entre 5001 et 1.000 kW au prix de 4,17 DA/kWh, la troisième entre 1001 et 4000kW au prix de 4,18 DA/kWh et la dernière tranche concerne la consommation supérieure à 4.000 kW au prix de 5,47 DA/kWh. S'agissant du coût de production, le ministre a fait savoir qu'il variait en fonction de la station et du carburant utilisé. Le coût de production dépasse les 16 DA/kW au niveau des stations électriques, notam-

ment dans les régions du Sud et les zones enclavées où le gasoil est utilisé pour produire l'électricité.

Pour ce qui est de la subvention de l'Etat aux prix de l'électricité, Attar a rappelé que 98 % de la production étaient issus du gaz naturel, ajoutant que la Sonatrach propose un prix préférentiel de 10,78 DA/ unité thermique. "Ce prix est dix fois inférieur au prix international du gaz, ce qui témoigne de la subvention indirecte de l'État à l'électricité", a-t-il insisté.

Le premier responsable du secteur a mis en avant, par ailleurs, la subvention de l'Etat en faveur de la facture d'électricité dans les régions enclavées, à l'image du Sud et des Hauts-Plateaux à raison d'une consommation autour de 12.000 kW/an, rappelant le soutien en matière de réduction des factures des familles et des paysans dans 10 wilayas du Sud, à savoir Adrar, Béchar, Biskra, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Ouargla, Tamanrasset et Tindouf. La subvention concerne également des clients exerçant d'autres activités économiques dans le Sud.

R. E.

## NOUVELLE POLITIQUE DE L'AADL

## Améliorer les prestations et les commodités dans les cités

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a affirmé que l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) s'employait, en application des orientations du ministère, à "améliorer les prestations des parties communes qui enregistrent des lacunes dans certaines cités". Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, le ministre a précisé que l'AADL s'appuie actuellement sur des micro-entreprises en tant que solution à même de garantir de meilleures prestations, appelant les locataires à faire preuve de civisme et du sens de la communauté, qui requiert la préservation de ces parties, propriété commune de tous les habitants". Concernant les pannes de certains ascenseurs au niveau de la cité de Kadri à Tiaret, le ministre a fait savoir que les responsables de l'AADL ont pris les mesures nécessaires et que certains ascenseurs fonctionnent régulièrement.

Admettant que les pannes récurrentes des ascenseurs dans plusieurs sites est un vrai casse-tête pour l'Agence, il a assuré qu'elle veille à leur réparation, "sachant que les pièces de rechange sont importées de l'étranger à des prix élevés et de très loin par rapport aux contributions des locataires". S'agissant de l'éclairage à l'intérieur des immeubles, les services de l'AADL ont réglé ce problème au niveau de toute la cité en question, a indiqué le ministre.

Concernant le remplissage des sous-sols en eau, le ministre a fait état d'un accord avec l'Office national d'assainissement au niveau de la wilaya de Tiaret pour entamer l'assainissement dans les meilleurs délais. Quant au refus de certains sous-directeurs de l'AADL de recevoir les citoyens, le ministre a affirmé qu'il instruera l'envoi d'une commission d'enquête à ce sujet". Pour ce qui est des actes définitifs, Nasri a fait savoir qu'une plateforme numérique

est en voie de développement par l'AADL pour la prise en charge de cette question, dans les prochains jours. Par ailleurs, il a ajouté que le ministère a "entamé l'étude des recours déposés par les souscripteurs au titre du programme AADL 2". Concernant le retard accusé dans la réalisation de logements à Tébessa, notamment le programme de logements publics locatifs (LPL), le ministre a affirmé que la wilaya avait bénéficié, depuis 2006, d'un programme de 17.500 unités, dont 14.462 unités achevées et 3.038 en cours de réalisation avec un taux d'avancement variant entre 25 et 90 %.

Pour le programme LPL au chef-lieu de la wilaya de Tébessa, le nombre des logements inscrits et lancés s'élève à 6.000 unités, dont 3.758 unités achevées et 2.242 en cours de réalisation à des taux d'avancement de 30 et 90 %. La réalisation de 549 unités a connu un arrêt suite à une résiliation de contrats, a fait savoir le

ministre assurant que de nouveaux contrats seront signés avec d'autres entreprises.

S'agissant de la formule de logement participatif et promotionnel aidé (LPA), la wilaya a bénéficié de 4.358 unités dans le cadre du participatif, 2.148 promotionnels et 2.138 unités LPA. Sur un total de 8.644 unités, 5.484 unités de logements de ces formules ont été réceptionnées à ce jour et 1.820 en cours de réalisation et 1.340 unités voie de lancement. Dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 et 2020, la wilaya a bénéficié de plus de 4.290 aides destinées à l'habitat rural, dont 1.580 aides non attribuées en raison du non-établissement des listes des demandeurs d'aides. Concernant les logements AADL, la wilaya de Tébessa a bénéficié d'un programme de près de 5.840 unités, dont 687 réceptionnées, 5.153 en cours de réalisation et 3.953 à un taux d'avancement de 70 %.

R. E.

## ENERGIES RENOUVELABLES

## Vers la création d'une société pour le développement des ER

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, et le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, ont annoncé le lancement du processus de création d'une nouvelle société dédiée au développement des énergies renouvelables.

Il s'agit d'une société par actions, basée sur la structure juridique d'une société existante, mais en l'adaptant aux missions cibles de la nouvelle entité de développement des énergies renouvelables.

L'objectif principal de cette nouvelle société est de mettre en œuvre, selon l'échéancier fixé, le programme national de développement de la production de l'électricité à partir de sources renouvelables, qui vise à atteindre une capacité de 15.000 MW à l'horizon 2035, soit une moyenne de 1.000 MW réalisés par an. Ces missions consistent, entre autres, à

l'acquisition et la préparation des terrains destinés aux projets des énergies renouvelables (accès aux sites, accès et raccordement aux réseaux électriques...), la réalisation des études complète de faisabilité et d'impact, la recherche des meilleurs mécanismes de financement (package contractuel bancable) et la coordination entre les différents acteurs concernés par le projet (administration centrale, collectivité locale, opérateurs de réseaux, régulateur, banque, douanes...).

Elle sera chargée également de l'élaboration des cahiers de charges et le lancement des appels d'offres à investisseurs, le traitement des offres des soumissionnaires jusqu'à l'attribution définitive, la promotion de l'intégration nationale à travers notamment des dispositions incitatives dans les cahiers de charges, le développement du partenariat public/privé dans

le domaine des énergies renouvelables pour renforcer l'expertise locale et permettre la maîtrise de l'ensemble des niveaux du cycle des projets dans ce domaine. Après l'achèvement des procédures de sa mise en place, la nouvelle société devra lancer un premier appel d'offres avant la fin du premier semestre 2021, "si tout marche comme prévu", avec comme objectif de réaliser 1.000 MW avant la fin de l'année en cours, a fait savoir Chitour. "La mise en place d'une société de développement des énergies renouvelables découle du besoin d'une importante structure de développement et de facilitation de projets compte tenu des difficultés rencontrées pour réaliser le programme de 22.000 MW lancé en 2011", a-t-il relevé. Selon lui, la création de cette nouvelle société doit marquer l'engagement de l'Algérie dans la révolution électrique verte. "Elle sera la

petite sœur de Sonelgaz", a-t-il souligné.

Attar a fait remarquer, de son côté, que la création de cette nouvelle société coïncide avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, un événement qui a consacré l'indépendance énergétique du pays. "Elle sera l'outil principal du ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, qui est absolument nécessaire pour concrétiser les objectifs du secteur", soutient le ministre, soulignant que la nouvelle entité sera "entre les mains d'une société nationale mais sera ouverte aux opérateurs privés".

Le nom de la nouvelle société et son organisation "seront dévoilés ultérieurement", a déclaré le chef de cabinet du ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Merouane Chabane.

R. E.

MALI

# Le plan d'action du Premier ministre présenté devant le CNT

*Pendant plus d'une heure, le Premier ministre malien a tenu en haleine les membres du Conseil national de la transition qui fait office de Parlement.*

Le Premier ministre malien, Moctar Ouane, s'est présenté, vendredi 20 février, devant les membres du Conseil national de transition (CNT) qui tient lieu d'Assemblée nationale, le temps de la transition instaurée à la suite du coup d'État militaire du 18 août dernier. Il a dévoilé son plan d'action qui comprend notamment le délai à respecter pour l'organisations des élections maliennes mais aussi la sécurité, notamment le dialogue avec les groupes djihadistes. Pendant plus d'une heure, le Premier ministre malien a tenu en haleine les membres du Conseil national de la transition qui fait office de Parlement.

La première priorité de son gouvernement : le renforcement de la sécurité qui passe notamment par le recrutement de 25.000 militaires et la relecture de l'accord de paix d'Alger, signé en 2015, entre le gouvernement et les ex-rebelles.

Il faut, a souligné Moctar Ouane, "engager



*le dialogue avec les jihadistes, comme le souhaitent les forces vives de la nation : La deuxième priorité de l'axe relatif à l'adoption du pacte de stabilité sociale, vise à dialoguer avec les groupes radicaux maliens".*

Le chef du gouvernement malien entend, par ailleurs, tenir les élections dans les

délais, c'est-à-dire l'année prochaine. En principe, il n'y aura donc pas de prorogation de la durée de la transition.

En dévoilant son programme d'action gouvernementale, Moctar Ouane a également prévenu que l'État compte se serrer la ceinture : "Il n'y aura pas de redressement du pays sans un effort considérable de

*rationalisation du train de vie de l'État".* Ajoutons que le renforcement de l'indépendance de la justice est une autre de ses priorités.

Le Premier ministre malien Moctar Ouane se retrouvera à nouveau, lundi 22 février, devant le CNT pour une séance de questions au gouvernement de transition.

BIRMANIE

## La répression militaire fait un premier mort

La répression des militaires birmans a fait une première victime hier, avec le décès d'une jeune fille blessée par balle la semaine dernière, devenue une icône pour les manifestants qui continuent à se mobiliser pour dénoncer le putsch. Une bonne partie du pays s'est soulevée quand la junte a déposé la chef du gouvernement civil Aung San Suu Kyi le 1<sup>er</sup> février et l'a placée en résidence surveillée.

Les forces de sécurité birmanes ont montré leur détermination à réprimer toute dissension en déployant des troupes contre des manifestations pacifiques, et en utilisant gaz lacrymogènes, canons à eau et balles en caoutchouc contre les manifestations.

La jeune Mya Thwate Thwate Khaing a reçu une balle dans la tête au cours d'une manifestation violemment réprimée à Naypyidaw, la capitale administrative de la Birmanie, le 9 février. L'hôpital où la

jeune femme de 20 ans a été admise a confirmé qu'elle était décédée peu avant midi hier, après 10 jours passés en soins intensifs. Les autorités ont affirmé que seules des balles en caoutchouc avaient été utilisées lors de la manifestation, mais des docteurs de l'hôpital qui a accueilli des blessés ont indiqué qu'au moins deux personnes avaient été touchées par des balles réelles. La jeune femme, première victime confirmée de la répression des généraux birmans, est déjà une icône pour les manifestants. Certains défilent avec sa photo et une bannière à son image a été déployée sur un pont. Ce décès intervient alors que les pressions se sont multipliées sur les généraux qui ont jusqu'ici fait la sourde oreille face aux multiples condamnations internationales et sanctions.

Le Royaume-Uni, ancienne puissance coloniale, a annoncé jeudi sanctionner

pour "graves violations des droits humains" trois généraux birmans et va chercher à empêcher ses entreprises de collaborer avec les militaires. Le Canada va de son côté sanctionner neuf responsables militaires birmans. La semaine dernière, le Président américain Joe Biden avait déjà annoncé que Washington bloquerait l'accès des généraux à un fonds d'un milliard de dollars aux États-Unis.

Les groupes de défense des droits de l'Homme ont salué ces initiatives mais estimé qu'il fallait aller plus loin pour sanctionner les affaires des militaires dans l'extraction de pierres précieuses et les secteurs de la bière ou bancaire.

Les militaires ont justifié leur coup d'État par des allégations de fraudes électorales massives au cours des élections de novembre, largement remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi.

GEORGIE

## Démission du Premier ministre

L'opposition en Géorgie a appelé hier à des élections législatives anticipées après la démission du Premier ministre Guirgou Gakharia, qui quitte le pouvoir en pleine crise politique pour protester contre une tentative d'arrêter un opposant de premier plan. Le départ du chef de gouvernement de 45 ans est le dernier rebondissement en date dans la crise qui secoue ce pays du Caucase depuis les législatives d'octobre, entachées de fraudes selon l'opposition qui boycotte, depuis, le Parlement. "J'ai pris la décision de quitter mes fonctions", a déclaré M. Gakharia, un départ surprise motivé par la décision la veille d'un tribunal géorgien d'ordonner le placement en détention provisoire de Nika Melia, dirigeant du Mouvement national unifié (MNU), parti de l'ex-Président en exil Mikheil Saakachvili. "Il est inadmissible d'appliquer une décision judiciaire (...) si cela présente un risque pour la santé et la vie de nos concitoyens et crée la possibilité d'une escalade politique dans le pays", a-t-il dit. Nika Melia est accusé d'avoir organisé des "violences de masse" lors des manifestations d'envergure qui ont secoué pendant près d'une semaine le pays en 2019 et encourt neuf ans de prison. Il dénonce des "répressions visant l'opposition". Ses partisans avaient averti qu'ils opposeraient une résistance à la police si elle venait arrêter l'intéressé. Après une tentative d'arrestation avortée jeudi matin, le ministère de l'Intérieur a annoncé avoir "temporairement reporté" l'opération suite à la démission du Premier ministre.

Agences

BRÉSIL

## Bolsonaro désigne un militaire de réserve pour présider Petrobras

Le président brésilien, Jair Bolsonaro, a nommé, vendredi 19 février, un général de réserve et ancien ministre de la défense pour diriger le groupe pétrolier public Petrobras, après avoir critiqué les hausses récentes des prix des combustibles.

"Le gouvernement a décidé de nommer Joaquim Silva e Luna pour accomplir une nouvelle mission en tant que conseiller d'administration et président de Petrobras", en remplacement de Roberto Castello Branco, selon un communiqué du ministère des Mines et de l'Énergie publié sur la page Facebook de Bolsonaro. Le général

Silva e Luna, ministre de la Défense de 2018 à 2019 sous la présidence de Michel Temer, est actuellement directeur général du barrage d'Itaipu, sur le fleuve Parana à la frontière entre le Brésil et le Paraguay. Sa nomination doit encore être confirmée par le conseil d'administration de Petrobras. Vendredi, l'action ordinaire Petrobras a chuté de 7,92 % et l'action préférentielle de 6,63 % à la clôture de la Bourse de Sao Paulo, après des déclarations du président d'extrême droite dans la matinée au sujet de la compagnie. Depuis le début de l'année, Petrobras a augmenté

quatre fois le prix des combustibles, la dernière jeudi, pour une hausse cumulée de près de 35 % en moins de deux mois. Le prix des bouteilles de gaz, très utilisées par les familles pauvres, a aussi fortement augmenté cette année, un nouveau coup dur pour des populations déjà très touchées par la pandémie de Covid-19. Durant la fin du mandat de l'ex-Présidente de gauche Dilma Rousseff, en 2014 et 2015, le gouvernement a gelé à plusieurs reprises les prix des combustibles, malgré la hausse du prix du baril de pétrole à l'époque.

Agences

COUPE DE LA CAF

# Les Algériens à 90 minutes du bonheur

Les deux représentants algériens engagés dans la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf) l'ES Sétif et la JS Kabylie joueront aujourd'hui leur avenir dans cette compétition à l'occasion des 16<sup>es</sup> de finale bis (retour), avec l'objectif de se qualifier pour la phase des poules, dont le tirage au sort est prévu demain lundi au Caire.

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux a pris une option pour la qualification à la phase des poules, grâce à sa victoire renversante dimanche dernier à Accra face aux Ghanéens d'Asante Kotoko (2-1). Les coéquipiers de Sofiane Khedairia ne devraient pas rencontrer des difficultés pour valider leur ticket pour la phase des poules à l'occasion de cette sortie au stade du 8-Mai-45, prévue à partir de 18h. L'Entente de Sétif, auteur d'un parcours parfait, toutes compétitions confondues, ne compte surtout pas s'arrêter en si bon chemin. Conscient de l'importance de ce match à domicile face à un adversaire qui n'a pas encore rendu les armes, le technicien tunisien de l'ESS appelle ses hommes à rester concentrés jusqu'au bout.

"C'est vrai que nous avons réalisé une belle performance à Accra, mais nous ne sommes pas encore qualifiés. Nous avons encore un autre match à jouer, nous sommes appelés à confirmer sur nos bases. Cependant, j'estime que



nous sommes tenus de rester vigilants face à un adversaire qui va jouer le coup à fond pour renverser la vapeur. Une chose est sûre, nous n'allons rien lâcher sur nos bases pour faire durer la joie chez nos supporters qui rêvent de voir leur équipe aller le plus loin possible dans cette joute continentale qui manque au palmarès de leur équipe", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Noir et Blanc, le Tunisien Nabil Kouki.

Battus à Bamako par le Stade Malien (2-1), la JS Kabylie, quant à elle, aura à cœur de renverser la vapeur cet après-midi au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou pour se qualifier au prochain tour, qui constitue l'un des objectifs du club de la capitale de Djurdjura cette saison. Toutefois, les Kabyles devront également rester vigilants face à un adversaire qui va faire le déplacement à Tizi-Ouzou pour préserver son maigre avantage.

"Notre adversaire n'est plus un inconnu pour nous, d'autant que nous avons étudié son style de jeu lors du match aller. Nous devons profiter de ses faiblesses pour le contrecarrer et

arracher cette qualification qui nous tient à cœur. La défaite à Bamako par 2 à 1 est surmontable. Il ne faut surtout pas se précipiter en essayant de marquer de buts. Nous avons 90 minutes pour le faire. Et puis, aller vers l'avant ne veut pas dire que nous allons désertier la défense. C'est à nous de montrer du caractère et gagner ce match et, du coup, se qualifier pour le prochain tour", a indiqué le coach Lavagne.

Côté effectif, hormis un ou deux joueurs, le staff technique, à sa tête le technicien français Denis Lavagne, devrait reconduire le même onze. Arezki Hamroun, qui a débuté le match aller sur le banc de touche, devrait être incorporé d'entrée. La JS Kabylie, signalons-le, a besoin d'un seul but pour se qualifier au prochain tour. La Caf a décidé de changer les arbitres guinéens initialement désignés par des Tunisiens emmenés par Sadok Selmi qui sera assisté de Khalil Hassani et Youssef Jemmy et de leur compatriote Amir Loucif comme quatrième arbitre.

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

## Le MCO sur le podium

Le MC Oran s'est emparé seul de la troisième marche du podium, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez le CS Constantine (3-1), vendredi lors de la 14<sup>e</sup> journée de Ligue 1 qui a vu l'USM Alger concéder une deuxième défaite consécutive, en s'inclinant (1-0) chez l'US Biskra.

C'est cependant l'exploit du MCO qui a le plus fait sensation en ouverture de la 14<sup>e</sup> journée, devant se poursuivre samedi, car ayant permis aux gars d'El Hamri de porter leur capital à 24 points et de réaliser au passage la plus belle remontée en tête du classement général.

Un succès assuré par Zoubir Motrani (4'), Boualem Mesmoudi (32') et Mohamed Bachir Belloumi (77'), au moment où Abdelhakim Amokrane avait réduit momentanément l'écart à la 72<sup>e</sup> pour les Sanafir qui restent scotchés à la 14<sup>e</sup> place, avec seulement

treize unités au compteur. De son côté, l'USM Alger, qui s'est présentée à Biskra avec l'intention de se racheter de sa précédente défaite à domicile contre l'AS Aïn-M'lila, a essuyé un nouveau revers, en s'inclinant sur un but de Hamza Salem à la 51'. Un résultat qui arrange parfaitement les affaires des gars des Zibans, désormais ex aequo avec le CSC à la 14<sup>e</sup> place avec 13 points pour chaque club, alors que les Rouge et Noir restent figés dans leur neuvième place avec 18 unités au compteur.

Enfin, dans le bas de tableau, le duel des mal-classés NA Hussein Dey-USM Bel-Abbès s'est terminé sans vainqueur, puisque les deux antagonistes se sont séparés sur un score de parité (1-1).

Les choses avaient pourtant bien démarré pour les locaux qui ont réussi à débloquer la situation dès la 13<sup>e</sup> grâce à un penalty de Rachid Nadji.

Mais à force d'insister, les visiteurs ont, eux aussi, réussi à obtenir un penalty à la 70', transformé par l'attaquant Ali Haroun (1-1).

Les péripéties de cette 14<sup>e</sup> journée se sont poursuivies hier, avec le déroulement de trois autres rencontres, à savoir Paradou AC-Olympique Médéa (14h30), WA Tlemcen-CA Bordj Bou Arréridj (15h) et ASO Chlef-JS Saoura (15h).

Les quatre matchs restants ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ESS, du CRB, du MCA et de la JSK aux différentes joutes continentales. Le MC Alger et le CR Belouizdad doivent se déplacer respectivement chez la JSM Skikda et le NC Magra, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie sont appelées à recevoir respectivement l'AS Aïn M'lila et le RC Relizane.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS

## Salhi, Hadded (MCA), Nessakh (CRB) dans l'équipe type

La Caf a annoncé l'équipe type de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine et les clubs algériens sont plutôt bien représentés. En effet, trois joueurs algériens figurent dans le "Best XI".

Deux joueurs du Mouloudia d'Alger, le gardien Abdelkader Salhi et le défenseur central Mouad Hadded, ainsi que l'arrière-gauche du Chabab Belouizdad, Chemseddine Nessakh, figurent dans le onze.

Pour rappel, le Mouloudia d'Alger a obtenu un nul (0-0) en Égypte contre le finaliste de la dernière édition, le Zamalek, tout comme le Chabab Belouizdad qui a tenu en échec (0-0) le TP Mazembe à Lubumbashi.

ALLEMAGNE

## Belfodil touché aux adducteurs

Absent lors du dernier match de son équipe en Europa League, l'attaquant international algérien Ishak Belfodil devrait être forfait pour le prochain match d'Hoffenheim.

Ishak Belfodil souffre des adducteurs et ne devrait pas être apte pour la prochaine rencontre d'Hoffenheim face à Werder Brême, ce dimanche en Bundesliga. Belfodil, qui n'a marqué qu'un seul but cette saison toutes compétitions confondues, enchaîne les pépins physiques.

L'international algérien (17 sélections, 2 buts) connaît une saison moyenne collectivement puisqu'Hoffenheim n'est que 12<sup>e</sup> en Championnat, avec 32 buts marqués en 21 rencontres.

FRANCE

## Youcef Atal de retour face à Metz ?

Blessé depuis quelques semaines, le latéral droit international algérien Youcef Atal a repris l'entraînement avec l'OGC Nice.

L'OGC Nice espère pouvoir compter à nouveau sur Youcef Atal. Le club azuréen a indiqué dans un communiqué que l'international algérien avait fait son retour à l'entraînement. Il pourrait faire ainsi son retour en Ligue 1 Uber Eats dès aujourd'hui face au FC Metz.

Youcef Atal est en grande difficulté cette saison. Le latéral droit n'a, en effet, disputé que 10 rencontres (sur 25 possibles), dont seulement 4 en tant que titulaire. Il a, notamment, été recadré par son sélectionneur pour son hygiène de vie qui pourrait être à l'origine de ses nombreuses blessures musculaires.

## SCORPION : RATS DES VILLES ET RATS D'ÉGOUT



21h00



Gemma Franklin, agent du MI6, a contacté Scorpion pour que les agents l'aident à reprendre le contrôle d'un satellite, armé d'un laser, qui est tombé aux mains d'un groupe de hackers anarchistes. Ceux-ci ont programmé le satellite pour qu'il ouvre le feu quelque part sur la ville dans moins d'une heure. L'équipe parvient à découvrir la localisation du pirate, aux abords de l'aéroport de Los Angeles...

## BNEAUMARCHAIS L'INSOLENT



21h00



Adaptées d'une pièce que Guitry n'a jamais pu monter, ces heures de la vie de Beaumarchais sont d'une grande richesse, à l'instar de la personnalité du dramaturge et de celle du comédien qui l'incarne, le vibrant Fabrice Luchini. Malgré la profusion des moyens, c'est sans doute l'une des réalisations les plus personnelles de Molinaro, un prolongement de «Mon oncle Benjamin».

## PREMIÈRE ANNÉE



21h00



Thomas Lilti poursuit sa radiographie sans complaisance des coulisses du monde médical. Cette fois, l'ancien médecin dénonce le mode de sélection absurde des futurs praticiens en suivant l'itinéraire de deux étudiants. Collant à la réalité dans sa description du bourrage de crâne inimaginable, il s'en affranchit aussi dans ce nouveau manifeste pour une médecine plus humaine.

## VIENNA BLOOD - LES CARNETS DE MAX LIEBERMANN



21h00



Vienne, 1906. Une jeune femme, allongée sur un divan dans une longue robe blanche, est retrouvée morte chez elle. Est-ce un suicide ? Est-ce un assassinat ? La porte est fermée de l'intérieur. Alors que l'inspecteur Rheinhardt prend les commandes de l'enquête, qui s'annonce étrange, son supérieur, le commissaire Strasser, lui impose la présence du jeune docteur Max Liebermann.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## THERE WILL BE BLOOD



21h00



Partant du roman *Pétrole* d'Upton Sinclair, P.T. Anderson achève, sous la forme d'un portrait tourmenté, une fascinante fresque sur la ruée vers l'or noir : une démythification en règle du rêve américain. Apre, désenchanté, ce grand film, dont la méditation sur la religion du pétrole reste d'actualité, impressionne par sa mise en scène puissante mais sobre, dénuée d'emphase, jamais de souffle, autant que pour la performance de Daniel-Day Lewis.

## APOCALYPSE : LA GUERRE DES MONDES 1945-1991



21h00



À l'été 1945, les populations des pays victorieux fêtent le retour à un monde en paix. Et pourtant, dans les coulisses de la reconstruction se prépare un affrontement plus insidieux entre ceux qui furent autrefois alliés. L'Ouest voit d'un oeil inquiet la montée en puissance de Staline à l'Est. L'idéologie communiste ne cesse de s'étendre, jusqu'en Indochine où Ho Chi Minh se lance dans une longue guerre contre les Occidentaux.

## ZONE INTERDITE



21h00



Vacances ou travail au soleil : ces Français qui choisissent Dubaï. Prix cassés pour les touristes, création de nouveaux visas pour favoriser l'installation rapide des étrangers, Dubaï profite de la pandémie pour enclencher une opération séduction de grande envergure. Les Français répondent massivement à l'appel, pour les vacances ou pour travailler.

## CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE



21h00



Dans une petite ville américaine, Joe Bucket raconte à son petit-fils Charlie l'incroyable histoire de Willy Wonka, inventeur de génie et chocolatier de renom qui avait construit une immense fabrique de confiseries. Victime d'escrocs, il fut contraint de licencier ses employés et de fermer son usine... Et voilà que Willy fait paraître une petite annonce dans laquelle il invite cinq enfants à venir visiter sa chocolaterie avec un cadeau surprise pour le plus méritant d'entre eux.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:03
Dohr	13:01
Asr	16:08
Maghreb	18:37
Icha	19:56

## PARC D'ATTRACTION ET DE LOISIRS MOSTALAND

# 10 PERSONNES BLESSÉES DANS UN ACCIDENT DE MANÈGE À MOSTAGANEM

**D**ix personnes ont été blessées, à différents degrés, suite à un accident de manège survenu au niveau du parc d'attraction et de loisirs Mostaland à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. "Les unités de la Protection civile sont intervenues vendredi vers 19h pour l'évacuation de 10 victimes blessées à différents degrés suite à un accident de manège survenu au niveau du parc d'attraction et de loisirs Mostaland", a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Après avoir "prodigué les premiers soins aux blessés, les éléments de la Protection civile ont évacué les victimes vers les urgences médicales à l'hôpital Ernesto-Che-Guevara", précise la même source. Suite à cet incident, le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a décidé de dépêcher une "commission technique pour lui remettre samedi un rapport sur l'accident", a souligné un communiqué des services de la wilaya.

Selon la même source, M. Boulahia a décidé "également la fermeture à titre conservatoire de cette attraction jusqu'à sa révision technique et sécuritaire".

### Une défaillance mécanique

L'enquête préliminaire des services de la sûreté de wilaya de Mostaganem a conclu que la chute de l'attraction de la "balançoire géante", survenu vendredi soir dans un des espaces du parc de loisirs



Mostaland, au chef-lieu de wilaya, est due à une défaillance mécanique, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité.

Un communiqué de la sûreté de wilaya, dont une copie a été remise à l'APS, indique que "des éléments de la police judiciaire et de la police scientifique se sont rendus sur les lieux de l'accident ou l'enquête et le constat préliminaires ont fait ressortir que la balançoire géante est tombée d'une hauteur de quelques mètres en raison d'une défaillance dans l'équilibre des câbles de levage de cette

attraction".

Les personnes blessées ont reçu les soins nécessaires et quitté vendredi soir le service des urgences médico-chirurgicales, à l'exception d'une seule personne qui a été gardée à l'hôpital jusqu'à samedi.

Le wali de Mostaganem, le procureur général de la cour de justice et le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem ont été informés des faits. L'enquête ouverte au niveau de la 8<sup>e</sup> sûreté urbaine, territorialement compétente, se poursuit.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 12 morts et 420 blessés en 48 heures

12 personnes ont trouvé la mort et 420 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 18 au 20 février en cours à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la protection civile. Les éléments de la Protection civile ont "effectué 374 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant 12 personnes décédées et 420 autres blessées", ajoute le communiqué, affirmant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées vers les structures sanitaires. En outre, la protection civile a déploré le décès d'un nourrisson âgé de 9 mois et 7 autres personnes blessées dans une explosion de gaz de ville survenue durant la même période dans une habitation à Batna, poursuit la même source ajoutant que 6 incendies urbains et divers ont été circonscrits et stoppés leur propagation à travers les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Tamanrasset, Tizi-Ouzou et M'Sila. Ainsi, l'intervention de la Protection civile durant ces dernières 48 heures a permis de "prodiguer des soins de premières urgences à 27 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas d'Alger, Médéa, Sidi Bel-Abbès, Djelfa, Oum el-Bouaghi, El-Bayadh et Tlemcen", souligne le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 48 heures, 97 opérations de sensibilisation à travers 16 wilayas et 85 opérations de désinfection générale à travers 14 wilayas ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés.

## EXPLOSION DE GAZ À LAGHOUAT

### 4 personnes trouvent la mort

Une explosion de gaz s'est produite hier samedi à la cité El-Mahafir dans la ville de Laghouat, et a fait au moins quatre morts et des dégâts matériels, selon le communiqué de la Protection civile. L'explosion, consécutive à une fuite de gaz, a retenti aux environs de midi, provoquant également des dommages matériels sur les habitations et les véhicules garés au pied de l'immeuble, ajoute la même source, qui indique que les 4 victimes ont été évacuées à l'hôpital des 240 lits de la ville.

## EXPLOSION DUE À UNE FUITE DE GAZ À BATNA

### Décès d'1 bébé et 7 blessés déplorés

Une fuite de gaz suivie d'une explosion à l'intérieur d'une habitation à la cité Tamechtat dans la ville de Batna, a causé le décès d'un bébé de 7 mois et des blessures à 7 personnes, a-t-on appris auprès du chargé de communication des services locaux de la Protection civile.

Les personnes blessées, dont un jeune dans un état critique, ont été traitées sur les lieux du sinistre puis évacuées vers les structures de santé, a précisé à l'APS, le capitaine Zohir Nekaâ, détaillant que les premiers indices relèvent une fuite sur une bonbonne de gaz butane suivie d'explosion.

Le sinistre a causé des dégâts matériels importants dont l'effondrement de 6 murs intérieurs et extérieurs de la bâtisse, l'effondrement de deux pièces de la même demeure et l'apparition de fissures sur les murs d'une habitation mitoyenne.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

## COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

### TROIS CANDIDATS SONT POUR SON MAINTIEN CHAQUE DEUX ANS

Les trois candidats ouest-africains à la présidence de la Confédération africaine de football (Caf) sont pour le maintien de la périodicité actuelle de la Coupe d'Afrique des nations (Can) seniors qui se tient tous les deux ans. Après le Sénégalais Augustin Senghor, le Mauritanien Ahmed Yahya, l'Ivoirien Jacques Anouma a plaidé le statu quo, vendredi lors de la présentation de son programme.

"Mon choix, c'est une Coupe d'Afrique des nations tous les deux ans", a indiqué le président Anouma, précisant toutefois que sa position n'est pas figée.

La périodicité de la Can, compétition phare du football africain, revient souvent dans les débats notamment auprès des clubs européens employeurs des internationaux africains, principalement depuis l'intérêt porté au débat par le président de la Fifa, Gianni Infantino.

S'exprimant lors d'un séminaire à Rabat (Maroc), en février 2020, le président Infantino avait émis le souhait de voir la Can se jouer désormais tous les quatre ans

et non plus tous les deux ans "pour la rendre plus commercialement viable et attrayante". Interrogé sur ses relations avec ses deux concurrents ouest-africains, le président Anouma a indiqué que les discussions se poursuivent entre candidats pour une candidature unique.

"Les négociations continuent avec les candidats de la sous-région.

Elles ne seront pas faciles, je parle avec eux, j'ai parlé avec Senghor et Ahmed (Yahya) qui m'a d'ailleurs invité à la finale du tournoi U-20 et ça me va droit au cœur", a dit l'ancien président de la Fifa.

Avant de rejoindre la Mauritanie où se jouera la finale de la Can U-20 le 6 mars, le président Anouma a annoncé qu'il va effectuer une visite au Sénégal ce samedi. Outre ces trois candidats, Ahmad Ahmad, candidat à sa propre succession, et le président des Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Patrice Motsepe, aspirent également à diriger la Caf.

L'élection à la présidence de la Caf aura lieu le 12 mars à Rabat.